

## APPLIQUER LA CONVENTION IRSA

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA125	3 jours - 21 h	Bases	Présentiel ou à distance	1789,00 €

### LIEUX ET DATES :

Nous consulter

### OBJECTIFS

- Comprendre les mécanismes de la convention IRSA
- Identifier et mettre en œuvre les règles et procédures de gestion applicables
- Indemniser l'assuré puis exercer le recours dans le cadre de la convention IRSA

### Métiers préparés :

Chargés d'indemnisation automobiles matériels

### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**ici >>**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Ce stage favorise la réflexion et l'analyse des implications de la convention IRSA dans la gestion des sinistres matériels automobiles. Des cas pratiques sur le droit à réparation, l'application du barème de recours et des différents titres de la Convention IRSA sont réalisés.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Loi BADINTER
  - 1. Grands principes
  - 2. Limites du droit à l'indemnisation
- B. Convention IRSA
  - 1. Introduction
  - 2. Dispositions générales
  - 3. Règles communes de gestion
  - 4. Assiette de recours
  - 5. Accident entre 2 véhicules
  - 6. Barème de répartition des recours entre adhérents (annexe 1)
  - 7. Accidents en chaîne
  - 8. Carambolages entre 3 et 7 véhicules
  - 9. Carambolages de plus de 7 véhicules
  - 10. Règlement des litiges
  - 11. Dommages causés à une chose inerte

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Chargés d'indemnisation automobiles matériels  
Gestionnaires recours automobile  
Conseillers clientèle

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap :** L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.

[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation nécessite des connaissances de base en assurance

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1789,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/12/2024 à 09:13